

- 68. Quel est le nombre des associés de chacune de ces confréries ?
- 69. Quelles sont les indulgences plénières qui existent dans la paroisse ?
- 70. Quelle est la date de leur établissement et par quel document ?
- 71. La société de tempérance est-elle établie dans la paroisse ?
- 72. Combien renferme-t-elle d'associés ?
- 73. Y a-t-il des auberges dans la paroisse, et combien ?
- 74. S'y trouve-t-il quelque concubinaire, ou ivrogne public, ou quelque autre pécheur notoirement scandaleux ?
- 75. Combien s'y est-il fait de communions paschales dans l'année ?
- 76. Combien ont manqué à la confession annuelle aussi dans l'année ?
- 77. Quels sont les principaux désordres de la paroisse ?
- 78. La dîme est-elle payée fidèlement, ainsi que le supplément, s'il existe ?
- 79. Quel est la quantité des dîmes perçues dans l'année, en bled, seigle, orge, avoine, sarrazin et bled d'inde ?
- 80. S'il y a un supplément, en quoi consiste-t-il, et quelle quantité de chaque article de ce supplément a été payée dans l'année ?
- 81. De quelle date sont les premiers actes de baptêmes, mariages et sépultures, faits dans la paroisse ?
- 82. Depuis quelle année y a-t-il été placé un prêtre résidant ?
- 83. Quels sont les noms des curés, missionnaires, desservants et vicaires qui y ont exercé le saint ministère, avec l'époque où chacun d'eux y est arrivé et en est parti, ou y est décédé ?

N. B.—*A la suite des réponses aux questions ci-dessus, l'on pourra faire telles remarques que l'on jugera être utiles au supérieur ecclésiastique.*

*Si un prêtre est chargé de plusieurs paroisses ou missions, il est à désirer que ses réponses soient faites pour chaque localité, au moins si elle possède une église, ou chapelle.*